

APPEL À CONTRIBUTIONS GESTION PATRIMONIALE ET URBANISME

LES EAUX PLUVIALES ET LES EAUX PERDUES : GESTION DES TECHNIQUES ALTERNATIVES ET VALORISATION

LE CONTEXTE

Cet appel à contributions s'intéresse à la gestion patrimoniale de différents ouvrages de gestion des eaux urbaines, en particulier les eaux pluviales et les eaux d'exhaure, à l'échelle d'un territoire et à l'articulation entre la gestion patrimoniale de ces ouvrages et les différents projets d'aménagements au sein de ce territoire. Pour les décideurs locaux, dans un contexte de dérèglement climatique, les eaux pluviales et les eaux perdues sont l'un des aspects essentiels à maîtriser dans la planification et l'aménagement de leur territoire car elles renvoient à cinq enjeux majeurs : i) les inondations ; ii) la pollution des milieux récepteurs ; iii) l'assainissement ; iv) l'aménagement ; et v) la pression sur la ressource en eau potable. En réponse à ces enjeux, des techniques alternatives, très variables, souvent multifonctionnelles et en partie situées dans le domaine privé, ont été développées et la question de leur gestion sur le long terme se pose. De plus, souvent pour des questions économiques, ces ressources peuvent être valorisées pour des usages ne nécessitant pas une qualité d'eau potable.

LES OBJECTIFS

Différentes contributions relatives à la gestion patrimoniale des ouvrages de gestion des eaux urbaines et plus particulièrement des eaux pluviales et de leur gestion sont attendues. Sont en particulier recherchés **les exposés ou témoignages relatifs** :

- (1) À la gestion patrimoniale de différents ouvrages de gestion des eaux pluviales et plus particulièrement des techniques alternatives et des solutions locales de valorisation ;
- (2) À la gestion patrimoniale de différents ouvrages de gestion des eaux d'exhaure et plus particulièrement leur valorisation comme ressource en eau locale ;
- (3) À l'analyse ou l'élaboration d'outils d'ordres réglementaire, administratif, technique ou informatif d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour une gestion optimisée des eaux pluviales et autres eaux perdues ;
- (4) À des retours d'expérience d'aménagement et d'urbanisme à différentes échelles territoriales en lien avec les questions foncières, patrimoniales et de gouvernance.

L'ÉCHÉANCIER

Lancement de l'appel à contributions.....	15 septembre 2018
Date limite pour soumettre une contribution.....	20 mars 2019
Publication prévisionnelle dans la revue TSM.....	2 ^e semestre 2019

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les articles à paraître dans la revue scientifique et technique TSM sont soumis à l'approbation du comité de lecture de la revue et ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

Le comité de lecture est un organe décisionnel, chargé de donner un avis à caractère scientifique et technique sur les articles soumis avant publication dans TSM, qui doivent répondre aux guides des auteurs et au présent appel à contributions.

Les différents documents dédiés aux auteurs sont disponibles sur le site Internet tsm.astee.org.

Les articles devront être soumis par courriel à redaction.tsm@astee.org.

Pour toutes autres demandes, merci d'envoyer un courriel à redaction.tsm@astee.org.